

# STOCKAGE FINAL DES DÉCHETS

## LIEU



- Prévoir un **lieu de stockage** dédié à vos conteneurs et sacs avant leur enlèvement par le collecteur.
- Ce lieu peut être situé à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment, avec idéalement un accès facile pour les camions (si la rue et le bâtiment le permettent)

## LOCAL



- Prévoir une surface de local suffisante pour les différents flux et déchets spécifiques (ex. mobilier, bois, métal, biodéchets...) – voir encadré suivant
- Apposer une signalétique claire sur le local précisant qu'il s'agit d'un lieu de stockage
- Reprendre les mêmes codes couleurs et les mêmes consignes sur les conteneurs que celles utilisées lors du tri sélectif initial dans les îlots
  - voir fiche n°3 « [Obligations de tri des déchets professionnels](#) »
  - voir fiche n°4 « [Matériel et îlots de tri](#) »

## STOCKAGE



- Choisir les formats et types de conteneurs en fonction des besoins et des caractéristiques du site - voir encadré suivant
- **Remplir** les conteneurs **de façon optimale** (cartons à plat, compression, pas de vides d'air,...) et vérifier qu'ils ne débordent pas
- **Dégager les accès** :
  - au local (éviter les zones de passage ou sorties de secours) et
  - à chaque conteneur de déchets (éviter de bloquer des poubelles pour le collecteur)
- **Ranger, contrôler et nettoyer** régulièrement le local
- Ne pas mélanger les **déchets dangereux** avec les autres déchets : les stocker dans un autre lieu spécifique
  - voir fiche n°6 « [Gestion des déchets professionnels dangereux](#) »



## SENSIBILISER VOTRE PERSONNEL

- voir fiche n°7 « [Comment sensibiliser votre personnel et vos visiteurs](#) »
- voir fiche n°8 « [Comment sensibiliser les services de nettoyage](#) »



Des couvercles et une hygiène adaptée permettent d'éviter les odeurs, envol de matière et nuisibles !

## MATÉRIEL DE STOCKAGE : UN LARGE CHOIX !

<p><b>Petits sacs</b> 10 – 100 L</p> 	<p><b>Sacs</b> 300 L – 1000 L</p> 	<p><b>Petit contenant consigné, fût</b></p> 
<p><b>Platebox, IBC, rack</b></p> 	<p><b>Container roulettes</b> 140 L – 5000 L</p> 	<p><b>Containers semi-enterrés</b> 300 L – 1000 L</p> 

**Bennes / Containers**  
5m<sup>3</sup> – 30m<sup>3</sup>



**Compacteur fixe-monobloc**



**Bulle**  
900 L – 2500 L



**Adressez-vous à votre collecteur !**

Type de contenant – Volume - Roulettes ou non - Empilables - Fermés, ouverts – Compaction - ...

**EXEMPLES DE LOCAUX DE STOCKAGE  
(INTERIEUR OU EXTERIEUR)**





## CONTACT & SUPPORT

Pour toute question, contactez le [Helpdesk](#) à l'adresse :  
[recyclepro@environnement.brussels](mailto:recyclepro@environnement.brussels)

Autres fiches Conseil Déchets consultables :

- Fiche n°3 - Obligations de tri des déchets professionnels
- Fiche n°4 – Matériel et îlots de tri
- Fiche n°6 - Gestion des déchets professionnels dangereux
- Fiche n°7 - Comment sensibiliser votre personnel et vos visiteurs
- Fiche n°8 - Comment sensibiliser les services de nettoyage
- Fiche n°22 - Comment donner une seconde vie à vos déchets



## LIENS UTILES

- Pour des infos détaillées et outils sur le tri : <https://recyclebxlpro.be/fr/>
- Liste des collecteurs en Région de Bruxelles-Capitale :
  - [Collecteurs agréés pour les déchets dangereux](#)
  - [Collecteurs enregistrés pour les autres déchets \(non-dangereux\)](#)